



Vendredi 9 septembre, lors de la réception dans l'atelier de maintenance du RER de la ligne B situé à Massy d'un élément MI79 (matériel roulant circulant sur la ligne B du RER) suite à sa rénovation par des sous-traitants, les agents de maintenance de la RATP ont découvert un dépôt de poussière suspect. Immédiatement, les Délégués du Personnel CGT en ont informé la direction afin de faire les analyses nécessaires.

Lundi 12 septembre, lors d'une intervention de même nature, il a de nouveau été découvert un dépôt de poussière suspecte.

Mardi 13 septembre, après avoir reçu les résultats qui ont confirmé une présence d'amiante dans les prélèvements effectués, la direction de la RATP en a informé le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail du département MRF (secteur en charge de la maintenance des matériels ferroviaires).

Sur la base du principe de précaution, il a été décidé d'arrêter la circulation des RER ayant fait l'objet d'une rénovation de même type (15 trains) et de consigner l'atelier de maintenance de Massy.

Cette décision montre l'esprit de responsabilité du service public et des élus du personnel pour qui la question de la sécurité des personnes et le refus de l'exposition à des matières dangereuse priment sur les impératifs d'exploitation.

Mercredi 14 septembre, les élus CGT du CHSCT de MRF se rendent sur le site pour faire l'enquête commune avec la direction de la RATP et prennent des dispositions :

- Dépollution de l'ensemble des trains rénovés,
- Nettoyage de l'ensemble de l'atelier de Massy,
- Révision du process de travail ayant généré cette pollution.

Ce jeudi 15 septembre, une réunion entre la direction et le CHSCT à permis de prendre les dispositions nécessaires à la remise en conformité des trains et de l'atelier.

Cette situation met en avant la pertinence, pour la RATP, d'avoir une « maintenance intégrée » permettant d'agir rapidement pour le désamiantage des trains et la sécurité des usagers.

Le retour à une situation normale du trafic est dépendant des analyses en cours qui portent sur 17 RER. Les résultats définitifs seront connus demain en fin d'après-midi.

Les agents de maintenances, comme toujours, feront leur maximum afin de permettre un retour à la normale dans les meilleurs délais.

Cette affaire démontre d'une part combien il est important d'avoir des élus du personnel compétents et ayant les moyens de leur action, d'autre part l'engagement des élus CGT qui permet, loin de la stigmatisation faite sur la question des grèves, d'agir avec constance et détermination, souvent dans l'ombre, pour un service public de qualité !